

Agissez pour les chouettes en Avesnois, posez un nichoir dans votre jardin



Le Parc naturel régional de l'Avesnois est un territoire marqué par son identité bocagère et sa couverture forestière importante.

On rencontre 3 Chouettes en Avesnois : l'Effraie des clochers, la Chouette Hulotte, la Chevêche d'Athéna. Elles utilisent notamment les cavités des vieux arbres creux du territoire pour faire leur nid et se réfugier. Mais ces espèces ont vu leurs effectifs se réduire ces dernières années tant leurs habitats sont menacés.

Afin de préserver et de conforter les populations de ces trois rapaces nocturnes, le Parc de l'Avesnois a, avec succès, déposé un dossier « Chouette corridor », dans le cadre du plan France relance consacré à la restauration écologique et aux aires protégées.

Ce programme a pour but de mettre à disposition, sous certaines conditions, des nichoirs de façon gracieuse auprès de particuliers, de collectivités (communes, communautés de communes...) et d'agriculteurs. 400 nichoirs seront ainsi répartis sur le territoire du Parc d'aujourd'hui à décembre 2022. Mais attention pas n'importe comment, ni n'importe où !

Ce programme s'inscrit dans la continuité du programme européen @thenhome, qui a permis la pose de 50 nichoirs à Chouette sur le territoire en 2019.



Vous êtes intéressé pour accueillir un nichoir sur votre propriété, vous pouvez déposer votre candidature en retirant un dossier auprès de Louisa Messaci : louisa.messaci@parc-naturel-avesnois.com. Vous souhaitez en savoir plus et obtenir des informations techniques, adressez-vous à Fabien Charlet : fabien.charlet@parc-naturel-avesnois.com